



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 31 janvier 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Patrick Emery

Travaux à la rue du Théâtre à Mézières

de répondre à Gemetris SA que la Commune ne voit pas d'inconvénient à la reprise des travaux le 8 février 2022.

Parcelle N°484 / Paley Christophe et Catherine

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) concernant la pose de 49 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur leur propriété au chemin du Bois-Devant 4 à Carrouge. Ce dossier sera soumis à l'approbation de la DGTL, dès lors que le projet se situe hors de la zone à bâtir.

CAMAC 206168 / Pradel Damien et Martinez Soler Alexandra

de la synthèse délivrée par la Camac concernant le projet de rénovation de leur propriété au chemin Clos du Brit 6 à Mézières. La Direction des ressources et du patrimoine naturels, Division Inspection cantonale des forêts du 5e arrondissement (DGE/DIRNA/FO05) donne un préavis négatif au motif que l'implantation projetée de la terrasse ainsi que la suppression d'un arbre empiètent dans la bande inconstructible des 10 m. à la forêt.

CAMAC 203046 / Pasche Pierre-Alain à Ferlens

de prendre acte de l'abandon de la procédure de permis de construire. Le jacuzzi a déjà été évacué car il n'était plus utilisable et le couvert sera démonté au plus tard le 30 avril 2022.

CAMAC 203778 / Gloor Michel à Carrouge

vu le retrait de l'opposition sur la base de l'accord trouvé, de délivrer le permis de construire pour la mise en conformité de l'implantation du fenil.

CAMAC 198645 / Favre Philippe et Jasmine

suite à la visite de contrôle, de délivrer le permis d'utiliser un couvert à voitures sur leur parcelle au chemin de la Fontaine 2 à Mézières.

Polcom / Surveillance des boulangeries

à la demande de la Police du Commerce, qui communique des informations relatives à la campagne nationale pour 2022 sur l'indication des prix dans les boulangeries, les pâtisseries/confiseries et tea-rooms, de réaliser, en sus des inspections routinières, des contrôles en lien avec cette campagne. Un délai de réponse est fixé au 15 septembre 2022.

Restaurant Le Raisin à Carrouge

dans le cadre de la vente du bâtiment du Café du Raisin, de ne pas s'opposer formellement à un changement d'affectation en logement. Une préférence est toutefois pour le maintien d'un café-restaurant à cet endroit.

Centenaire

qu'une délégation de la Municipalité ainsi que le Préfet participeront à la fête organisée pour les 100 ans d'une citoyenne de Carrouge.

Swisscom / Demandes permis de fouilles

- d'autoriser Axians Suisse SA, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA, à effectuer une fouille, afin de raccorder le chemin des Planches 11, 11a et 13 à Mézières. Travaux prévus le 22.04.2022 (à confirmer);
- d'autoriser Axians Suisse SA, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA, à effectuer une fouille pour accéder à la fosse à épissure (manchon), afin de raccorder le chemin de la Bioleyre 6 à Carrouge. Travaux prévus le 25.03.2022 (à confirmer).

Ecopoint / Ordonnances pénales

de délivrer trois ordonnances pénales pour dépôt sauvage de papier/carton devant la porte de l'Ecopoint à Mézières.

Villas Boas / Stores

de valider l'offre d'Alco Stores à Forel-Lavaux pour le remplacement de trois stores dans la cuisine.

CAMAC 207708 / Romande Energie

- de la levée, par la Romande Energie, de son opposition dans le cadre du projet d'installation d'un molok sur la parcelle N°4531 à Mézières. La Municipalité prendra toutes les mesures de sécurité nécessaires auprès des entreprises qui interviendront sur ce chantier, le projet se trouvant dans l'emprise de leurs installations électriques 17'000 V. L'information sera transmise à l'entreprise Camandona, chargée d'effectuer les travaux.

Collège de Ferlens / Préavis crédit complémentaire

- sur le principe, de valider le préavis concernant une demande de crédit complémentaire de Fr. 104'000.- pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne école de Ferlens et l'aménagement d'un appartement ;
- d'adjuger les travaux de menuiserie à l'entreprise Bovey-Zweifel Sàrl.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire adjointe 
 Patrice Guenat  Marlène Muriset

⇒ prochaine séance municipale le 7 février 2022